



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante-deuxième session

«Sécurité alimentaire et nutrition - faire la différence»

Rome (Italie), 12-15 octobre 2015

**RENFORCER LA RÉSILIENCE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION**

**Cadre conceptuel de collaboration et de partenariat
entre les organismes ayant leur siège à Rome**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Investir dans les populations rurales



Programme
Alimentaire
Mondial

wfp.org/fr

I. INTRODUCTION

1. Ce document présente un cadre conceptuel simple destiné à éclairer le sens, la portée et les modalités de l'action à mener par les organismes ayant leur siège à Rome¹ pour soutenir la résilience des personnes en situation d'insécurité alimentaire du fait de crises touchant leurs moyens d'existence et les systèmes alimentaires. Le cadre offre à ces organismes un moyen de rechercher des relations de complémentarité entre les approches suivies par chacun d'eux pour soutenir la résilience des personnes exposées à l'insécurité alimentaire, et de tirer parti de ces relations plutôt que de développer de nouvelles approches, améliorant ainsi le rapport coût-efficacité de leur collaboration.

¹ Ces organismes sont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mo280

2. Chacun des trois organismes a une mission² et des modes opératoires bien définis, qui lui ont permis de se forger des points forts, lesquels peuvent être mis en concordance de façon à renforcer la résilience et à améliorer ainsi la sécurité alimentaire et la nutrition sur plusieurs plans. En effet, ce sont précisément ces différences entre les mandats et les modes opératoires qui, une fois réunies, offrent des possibilités uniques d'influer sur la résilience des personnes, des ménages, des communautés et des groupes de populations en situation d'insécurité alimentaire, y compris en agissant sur les systèmes qui conditionnent cette sécurité alimentaire. Les avantages retirés de la mise en concordance des approches peuvent être améliorés par l'intégration d'autres partenaires, qui, ensemble, intensifient le travail sur la résilience du fait de la diversité de leurs mandats et instruments respectifs.

3. Les organismes ayant leur siège à Rome ont pour objectif commun de renforcer la résilience des moyens d'existence et des systèmes de production des populations rurales pauvres, vulnérables et exposées à l'insécurité alimentaire. Cette action vise tout particulièrement les situations dans lesquelles les capacités dont disposent les structures et les institutions de soutien – en particulier les systèmes de gouvernement, les institutions nationales et locales et les organisations d'agriculteurs – ne permettent pas à celles-ci de compenser ni d'amortir les répercussions des crises et des facteurs de perturbation.

4. La question des facteurs influant sur la résilience des systèmes alimentaires et sur les moyens d'existence des personnes en situation d'insécurité alimentaire fait partie des thèmes débattus dans plusieurs grands processus internationaux en cours. Les résultats de ces discussions auront nécessairement une incidence sur l'initiative des organismes ayant leur siège à Rome qui tend à renforcer leur collaboration, aussi cette initiative demeurera-t-elle en délibération au cours de l'année à venir. Parmi ces processus, citons notamment le programme de développement pour l'après 2015 et l'engagement en faveur d'une approche globale de la sécurité alimentaire et de la nutrition – en situation de crise ou non – défendu par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et concrétisé dans le Cadre global d'action de celle-ci et dans le Défi Faim zéro des Nations Unies.

5. Le nouvel accord international sur le climat, qui vient s'ajouter au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, récemment adopté, et à la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), qui se tiendra à Paris à la fin 2015, orientera fortement la façon dont on pourra faire avancer la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans l'optique d'une agriculture intelligente face au climat. Sur ce dernier aspect, les trois organismes mettent actuellement en place un certain nombre de programmes phares, tels que le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)³ du FIDA, les initiatives de la FAO dans le domaine de l'agriculture intelligente face au climat⁴ et le mécanisme FoodSECuRe⁵ du PAM, destiné à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience face aux aléas climatiques.

6. De nouvelles initiatives autour du Global Partnership for Financial Inclusion (GPMI) ouvrent des possibilités d'accroître les effets de synergie entre des outils financiers tels que les envois de fonds, l'épargne, l'accès au crédit, les systèmes de paiement, les garanties, l'apport de capitaux propres et la gestion des risques agricoles, ce qui pourrait apporter de meilleurs moyens de gérer les risques et de renforcer la résilience.

7. Les présents travaux prolongent l'expérience précédemment acquise en matière de réduction des risques de catastrophes, un domaine que les organismes ayant leur siège à Rome se sont employés à faire avancer depuis 2008, pour ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture, à travers le Partenariat de Rome pour la gestion des risques de catastrophe, en particulier dans les pays exposés à des aléas naturels récurrents.

² FAO: www.fao.org/about/what-we-do/fr/; FIDA: www.ifad.org/governance/index.htm;

PAM: <http://fr.wfp.org/propos>

³ www.ifad.org/climate/asap/asap_f.pdf

⁴ www.fao.org/climatechange/climatesmart/fr/

⁵ www.wfp.org/climate-change/foodsecure

8. L'approche retenue par les organismes ayant leur siège à Rome favorisera la collaboration et l'action conjointe dans une diversité de contextes et de pays, notamment les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire. Elle sera axée sur les domaines dans lesquels l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les crises et facteurs de perturbation récurrents menacent gravement la concrétisation des résultats attendus en matière de développement.

II. APPROCHE GLOBALE RETENUE PAR LES ORGANISMES AYANT LEUR SIÈGE À ROME POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

2.1 Définitions

9. Dans le cadre de ce document, nous utiliserons comme définition de travail de la résilience celle, généralement acceptée, qu'en donne le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), à savoir:

La capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposés à des aléas de résister aux effets de ces aléas, de les absorber, de s'y adapter et de s'en relever, rapidement et efficacement, notamment par la préservation et la restauration de ses structures et fonctions de base essentielles⁶.

10. La plupart des définitions de la résilience, si ce n'est toutes, présentent des éléments communs. S'agissant des domaines sur lesquels les organismes ayant leur siège à Rome concentrent leur action – l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition –, la résilience tient principalement aux capacités intrinsèques (aux aptitudes) des individus, des groupes, des communautés et des institutions à tenir bon, à faire front, à se relever, à s'adapter et à opérer des transformations face aux crises. Cela suppose donc que toutes les interventions commencent par une analyse des capacités et des ressources existantes et s'appuient sur ce bilan.

11. Il est essentiel de noter que les initiatives de renforcement de la résilience doivent cibler en premier lieu ceux qui sont en situation d'insécurité alimentaire ou risquent de s'y retrouver. Dans la plupart des cas, cela correspond aux individus et aux groupes qui vivent dans une extrême pauvreté – proches du seuil de pauvreté dans les zones rurales, ainsi que ceux qui vivent dans des environnements précaires où des conflits, des catastrophes naturelles ou d'autres événements majeurs sont susceptibles de perturber les systèmes alimentaires ou de gêner l'accès à une nourriture adéquate et nutritive pour une partie au moins de la population. Que ce soit le type, les stratégies de subsistance ou le stock d'avoirs du groupe de population concerné ou encore l'environnement institutionnel ou le type de crise ou de facteur de perturbation, tous ces éléments éclairent la définition concrète du terme «résilience» dans chaque situation. Ils éclairent également les stratégies que les organismes ayant leur siège à Rome élaboreront dans chaque cas, individuellement ou ensemble.

⁶ www.unisdr.org/we/inform/terminology#letter-r

Encadré 1. Exemple de collaboration des organismes ayant leur siège à Rome autour d'approches du renforcement de la résilience dans des environnements fragiles

Le Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies, qui comprend les organismes ayant leur siège à Rome, a récemment édité une publication sur la résilience dans les écosystèmes arides⁷, qui subissent des perturbations naturelles ou provoquées par l'homme de leurs systèmes écologiques, économiques et sociaux, et ont souvent moins de pouvoir tampon que d'autres zones. La publication vise à renforcer la coordination interinstitutions, ainsi que la résilience et les moyens d'existence des hommes et des femmes, et à améliorer la situation des écosystèmes fragiles en vue d'un bénéfice global. Elle met en avant la résilience des populations qui vivent dans les zones arides – des populations qui, face aux épreuves, à la variabilité et aux risques auxquels elles sont exposées, ont développé dans bien des cas une capacité de résistance fondée sur des connaissances et des compétences d'adaptation ancestrales et actuelles. Le rapport souligne que les peuples vivant dans les écosystèmes arides ont souvent une compréhension profonde de leur environnement. Leurs moyens d'existence intègrent fréquemment une vaste palette d'espèces sauvages et les animaux qu'ils élèvent comme les plantes qu'ils cultivent sont l'aboutissement de longues périodes de sélection en vue d'une adaptation aux conditions locales.

Pour la majeure partie, les discussions et la programmation autour de la résilience ont eu comme point de référence les environnements arides, et plus particulièrement le phénomène des crises «chroniques» ou récurrentes résultant d'un cumul de pertes de résilience sous l'effet combiné de facteurs de perturbation persistants et de bouleversements réguliers. Jusqu'à récemment, les initiatives de réduction des risques liés aux catastrophes étaient axées sur les catastrophes soudaines et spectaculaires. Pourtant, les catastrophes à évolution lente, rampante, telles que les sécheresses typiques des zones arides, sont plus importantes à bien des égards – que ce soit en pertes économiques totales ou en nombre de décès –, mais elles sont moins bien comprises.

La publication conjointe à laquelle il est fait référence ici promet des informations pertinentes sur la résilience, à la fois sur le plan conceptuel et sur celui de la programmation. Par ailleurs, le système des Nations Unies et les donateurs n'ont cessé d'insister sur les contraintes institutionnelles à lever pour associer le travail de développement et le travail humanitaire dans les interventions, en particulier dans les zones arides où ces travaux sont les plus critiques. La contribution de la publication du Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies au débat sur la résilience au sens large est spécialement pertinente s'agissant de la collaboration dans et entre les organismes ayant leur siège à Rome.

2.2 Principes

12. Le présent cadre conceptuel repose sur six principes⁸. Résumés dans l'encadré 2 ci-après, ceux-ci font écho à l'entente et à l'approche commune des trois organismes ayant leur siège à Rome qui œuvrent en faveur de la résilience des individus, des ménages et des communautés, en partenariat avec d'autres parties prenantes et en soutien à celles-ci, lesquelles comprennent notamment les populations touchées par les crises et les perturbations, les autorités nationales et locales, et d'autres partenaires internationaux.

13. Ces principes éclairent le sens, la portée et les modalités de l'action menée par les organismes ayant leur siège à Rome pour soutenir le programme de résilience, compte tenu de la mission propre à chacun d'eux. L'approche décrite dans ce document se veut donc pratique et ambitieuse, mettant en

⁷ Rapport complet: «Global Drylands – A UN system-wide response», consultable à l'adresse suivante: www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/Global_Drylands_Full_Report.pdf

⁸ «Principles and Practice for Resilience, Food Security & Nutrition», signé par les directeurs des trois organismes ayant leur siège à Rome en janvier 2013 (voir: www.rockefellerfoundation.org/blog/principles-practice-resilience-food)

avant les effets de synergie potentiels à la fois de l'action croisée des trois organismes et de la collaboration de deux d'entre eux. À cet égard, le fait que deux de ces organismes s'emploient à joindre leurs efforts peut ouvrir la voie à la participation du troisième lorsque l'occasion se présente.

Encadré 2. Principes et pratiques en matière de résilience, de sécurité alimentaire et de nutrition

- 1) **Appropriation et direction à l'échelon local et national:** *les personnes, les communautés et les gouvernements doivent conduire l'action de renforcement de la résilience visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.* La mobilisation des États est vitale car elle encourage une harmonisation intersectorielle et intragouvernementale des initiatives et favorise une approche globale de la programmation. Pour que l'action soit pertinente et produise des fruits, il est essentiel qu'elle respecte les priorités et les stratégies des parties prenantes locales et nationales, y compris des communautés locales, de leurs membres et de leurs organisations.
- 2) **Adopter une approche multipartite:** *aider les personnes vulnérables à accroître leur résilience est une tâche qui dépasse les moyens d'une seule institution.* Agir pour renforcer la résilience dans toutes ses dimensions et développer cette action de manière concertée nécessitent des partenariats multisectoriels et multipartites intégrés. La mise à profit des points forts et des initiatives d'un grand nombre d'acteurs différents, dont les organismes ayant leur siège à Rome, contribue à un renforcement global de la résilience des personnes vulnérables.
- 3) **Associer l'action humanitaire et le développement:** *les cadres de planification devraient associer les besoins de secours immédiats et les objectifs de développement à long terme.* Les interventions humanitaires et les initiatives de développement sont très souvent mises en œuvre de façon linéaire: les premières lors d'une crise et les secondes une fois la situation stabilisée. Or, le renforcement de la résilience est un processus continu et de longue haleine qui s'attaque aux causes profondes de la vulnérabilité tout en développant la capacité des populations et des pouvoirs publics à gérer efficacement les risques à venir.
- 4) **Centrer l'action sur les plus vulnérables:** *garantir la protection des plus vulnérables est indispensable pour mener une action de développement durable.* Les personnes les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans le monde n'ont généralement aucun accès à une quelconque protection sociale. Parce qu'ils constituent une garantie en cas de crise, les dispositifs de protection sociale de type filets de sécurité peuvent jouer un rôle vital dans la protection et la création de moyens d'existence, tout en apportant une aide à ceux qui en ont le plus besoin.
- 5) **Intégrer des approches différenciées en fonction du risque:** *pour être efficace, la gestion des risques requiert des décisions publiques clairement orientées et des moyens de suivi et d'analyse évolués.* Les pays ont besoin de systèmes d'alerte rapide susceptibles de déclencher des mécanismes d'intervention souples, et ce de façon automatique et à l'échelle appropriée, lorsque des seuils prédéterminés ont été dépassés. Cela nécessite une coordination renforcée et des liens entre les institutions qui prennent part à l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'alerte rapide et à l'intervention. Il faut toutefois que la programmation et les initiatives prises à l'échelon infranational intègrent aussi des approches différenciées en fonction du risque. De fait, le développement des capacités de gestion des risques des populations vulnérables fait partie intégrante du renforcement de leur résilience.
- 6) **Rechercher des effets prolongés:** *les interventions doivent reposer sur des données probantes et viser des résultats à long terme.* La programmation en matière de renforcement de la résilience doit être évaluée sur la base des effets à moyen et long termes qu'elle produit sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle face à des crises récurrentes et à des facteurs de perturbations permanents. Des investissements sont nécessaires pour mettre en place des systèmes de suivi (et notamment des valeurs de référence) et une évaluation, ou renforcer ces dispositifs, afin de produire des données indiquant de façon probante les actions qui fonctionnent le mieux et présentent le meilleur rapport coût-utilité.

2.3 Approche globale

14. La FAO, le FIDA et le PAM abordent le renforcement de la résilience sous des angles différents, mais partagent l'objectif global de réduire les pertes de vies humaines et de biens, tout en améliorant les moyens d'existence des plus pauvres et des plus vulnérables. L'appropriation par les pouvoirs publics, les partenariats entre le public, le privé et la société civile, et le renforcement des capacités sont essentiels pour élaborer des programmes efficaces et cohérents.

15. Les options de renforcement de la résilience sont propres à chaque pays et à chaque contexte, et partent de points différents selon la situation. Une approche commune aux organismes ayant leur siège à Rome dans ce domaine devrait intégrer la gestion et la réduction des risques de catastrophe, la prévention, l'atténuation et la préparation aux catastrophes et l'intervention en cas de crise. La prévention est particulièrement importante pour: éviter les dommages; protéger les acquis du développement; préserver les revenus des pauvres et les avoirs qui sont à la base de leurs moyens d'existence; diminuer la fréquence et l'impact des crises; et réduire la vulnérabilité à une diversité de crises et de facteurs de perturbation par des mesures matérielles et socioéconomiques, un meilleur usage des terres, de l'équité dans l'accès aux ressources et des mécanismes de transfert des risques météorologiques.

16. L'approche de renforcement de la résilience adoptée par les organismes ayant leur siège à Rome vise à obtenir de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de moyens d'existence. Elle est axée sur l'amélioration d'avoirs et de capacités spécifiques afin de permettre aux populations de se préparer et de faire face aux catastrophes, aux crises et aux facteurs de perturbation qui minent la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence. Cela suppose de centrer l'action sur:

- les personnes, les ménages et les communautés les plus vulnérables dans différents contextes;
- une approche de la résilience à différents niveaux, qui peuvent aller des individus, des ménages et des communautés aux systèmes;
- un travail en commun et une collaboration avec d'autres partenaires, en particulier les États et les organisations de défense des pauvres.

17. Le cadre conceptuel des organismes ayant leur siège à Rome tend à renforcer trois types de capacité des populations et organisations cibles: la capacité d'absorption (des chocs); la capacité d'adaptation; et la capacité de transformation.

Capacité d'absorption	Capacité d'adaptation	Capacité de transformation
Capacité de résister aux menaces et de limiter autant que faire se peut l'exposition aux crises et aux facteurs de perturbation par des mesures préventives et des stratégies d'ajustement qui permettent d'éviter les conséquences dommageables permanentes.	Capacité de s'accommoder de nouvelles options lorsqu'on est face à une crise, en choisissant, de façon proactive et en connaissance de cause, d'autres stratégies relatives aux moyens d'existence, fondées sur une compréhension de l'évolution des conditions.	Capacité de transformer, par l'émancipation et la croissance, l'ensemble des choix relatifs aux moyens d'existence, notamment les mécanismes de gouvernance, les politiques et règlements, les infrastructures, les réseaux communautaires et les dispositifs de protection sociale formels et informels constituant un environnement propice à un changement systémique.

2.3.1 Soutien de la résilience à plusieurs niveaux

18. Le renforcement de la résilience des parties prenantes vulnérables doit se faire à différents niveaux et pour des modes de subsistance divers. Cela suppose d'investir au niveau des individus, des ménages, des communautés, des institutions (locales, infranationales, nationales) et des écosystèmes, et en tenant compte de la différenciation sociale propre à chaque contexte.

19. Les groupes cibles respectifs des organismes ayant leur siège à Rome n'ont pas le même profil, mais les trois organismes sont au service de population et de modes de subsistance dont la vulnérabilité à une série de crises et de facteurs de perturbation augmente. Cela comprend les petits exploitants agricoles familiaux, notamment les agriculteurs pauvres et ceux qui pratiquent une agriculture pluviale ou opèrent dans des zones écologiquement fragiles – c'est-à-dire des personnes dont les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition sont fréquemment (et de plus en plus) menacés par des événements et des facteurs de perturbation climatiques extrêmes liés aux pénuries environnementales et à la dégradation de l'environnement. Même chose pour les groupes d'éleveurs pastoraux, les petits pêcheurs et les communautés rurales dans lesquelles la foresterie représente une part importante des stratégies de subsistance, qui tous sont exposés aux crises et aux facteurs de perturbation liés au climat et à l'environnement et susceptibles de saper les systèmes alimentaires. Les ménages ruraux et urbains pauvres partagent également, quoique sous des formes différentes, une vulnérabilité à d'autres types de dérèglements, notamment ceux liés aux marchés (flambée soudaine des prix, par exemple) et ceux consécutifs à des conflits ou à des troubles sociaux.

20. La recherche de la résilience doit partir d'une compréhension circonstanciée des personnes et de la nature de leurs moyens d'existence ainsi que des crises et facteurs de perturbation qui les menacent. Les interventions de soutien de la résilience lancées par un ou plusieurs organismes ayant leur siège à Rome seront ajustées en fonction des moyens d'existence, du type d'exposition et de la vulnérabilité du groupe de parties prenantes concerné, ainsi que des lacunes ou des manques relevés dans l'environnement institutionnel, dans le stock d'avoirs et dans la capacité d'affronter un type de crise particulier.

2.3.2 Exemple d'effets de synergie possibles entre les organismes ayant leur siège à Rome dans les trois dimensions de la résilience

21. L'encadré 3 illustre comment les activités propres à chacun des organismes pourraient être mises en concordance de façon à se compléter mutuellement et à améliorer encore les résultats obtenus en matière de résilience dans un scénario communautaire, par un soutien des trois dimensions essentielles de la résilience.

Encadré 3. Le projet

Pour illustrer les avantages potentiels d'une mise en concordance des interventions des organismes ayant leur siège à Rome de sorte qu'elles se complètent mutuellement et renforcent la résilience au niveau communautaire, on peut prendre l'exemple fictif d'une communauté rurale qui fait face à un problème d'ordre climatique. Le soutien apporté dans les trois dimensions essentielles de la résilience de la communauté, à savoir sa capacité à absorber les chocs, à s'adapter et à transformer les choses, est expliqué à l'aide d'exemples d'activités propres à chaque organisme et déterminées par le contexte.

Pour renforcer la résilience de la communauté en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition de ses membres, on pourrait cibler les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire au moyen de filets de sécurité fondés sur des activités productives, en mettant en œuvre des programmes Vivres pour la création d'avoirs du PAM. Ce type d'activités, auxquelles la FAO apporterait une assistance technique et fournirait des intrants complémentaires, permettrait de stabiliser les environnements dégradés, de réduire le risque d'aggravations future et saisonnière des conditions de vie (en particulier pour les femmes), d'améliorer la régénération naturelle et de stimuler la production et les revenus agricoles.

Une fois le stock de ressources naturelles restauré et augmenté, et la capacité d'absorption de la communauté améliorée, des écoles pratiques d'agriculture et une formation aux bonnes pratiques agricoles, soutenues par la FAO, seraient mises en place pour améliorer encore la production et la diversification des revenus. L'appui du FIDA aux petits agriculteurs, en facilitant l'accès de ceux-ci au crédit nécessaire pour développer leurs moyens d'existence, jouerait aussi un rôle essentiel dans le renforcement des organisations de producteurs locaux, la diversification des sources de revenus et l'élargissement de l'accès aux dispositifs de crédit et d'épargne, en particulier pour les femmes et les ménages vulnérables. Avec l'appui complémentaire de stratégies de gestion des risques agricoles et d'autres interventions, tels que des banques de semences, des filets de sécurité sociale et de la formation, les capacités d'adaptation et de transformation de la communauté seraient renforcées, ce qui favoriserait la souplesse et permettrait le changement.

Imaginons maintenant que cette communauté soit touchée par une catastrophe soudaine, telle qu'une forte crue. L'inondation causerait quelques pertes et dommages, mais ne frapperait pas tous les ménages de la même façon. Le type d'intervention requis dépendrait donc de la capacité d'absorption préexistante de chaque ménage. Des distributions d'urgence de vivres et une assistance nutritionnelle ciblées ainsi que des intrants agricoles pourraient être mobilisés immédiatement après l'événement afin de protéger les vies et les moyens d'existence dans les ménages les plus touchés, et de préserver les acquis du développement à l'échelle communautaire. Certains ménages mieux lotis auraient peut-être accès à des envois de fonds, des crédits ou une assurance destinés à reconstruire les infrastructures endommagées; à des réseaux sociaux susceptibles de préserver la sécurité alimentaire en période de crise; ou à des options de subsistance diversifiées (un emploi hors de l'exploitation, par exemple) permettant le maintien d'un revenu.

Tirer des enseignements des catastrophes précédentes et se prémunir contre les suivantes en prenant des mesures supplémentaires de réduction des risques et d'adaptation sont aussi deux points essentiels pour renforcer les capacités d'adaptation à des situations éprouvantes. La communauté pourrait envisager de protéger le puits d'eau potable du village contre les inondations ou de prendre part à une activité de planification participative, à assise communautaire, qui tienne compte de la nutrition, deux mesures pour lesquelles les organismes ayant leur siège à Rome pourraient apporter leurs conseils et qu'ils pourraient soutenir aux côtés d'autres partenaires tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En supposant que la crue ait entraîné des pertes d'animaux d'élevage, une amélioration des informations d'alerte rapide en cas d'inondation et un travail de plaidoyer pour de meilleurs bulletins météorologiques devraient permettre de mettre les animaux à l'abri à temps. De même, on pourrait soutenir les ménages vulnérables dans la diversification de leurs options de subsistance par l'adoption de variétés d'espèces cultivées plus résistantes à l'inondation (ou de variétés xérophiles à cycle court); la mise en place de filets de sécurité sociale; et l'augmentation des stocks de sécurité.

Dans ce scénario illustratif, la complémentarité des organismes ayant leur siège à Rome et de leurs partenaires dans le travail mené en commun améliorerait la sécurité alimentaire et la nutrition, et viendrait soutenir les personnes vulnérables dans leurs initiatives pour renforcer leur propre résilience et assurer leur développement. D'autres initiatives de la FAO, du FIDA et du PAM pourraient ensuite être élaborées sur ces bases. En outre, des partenariats avec le secteur privé et d'autres parties prenantes, selon le contexte, pourraient cibler plus particulièrement la mise en relation des petits exploitants avec les marchés, l'amélioration du stockage et des réserves de céréales, et l'accès aux dispositifs d'assurance permettant de renforcer les moyens d'existence et la résilience.

III. DESSEIN STRATÉGIQUE DE LA COLLABORATION DES ORGANISMES AYANT LEUR SIÈGE À ROME DESTINÉE À SOUTENIR LA RÉSILIENCE

22. Le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est une priorité de développement pour les personnes pauvres vulnérables, que ce soit en milieu rural ou urbain, surtout dans les parties du monde qui sont les plus exposées aux catastrophes. Cela peut aussi représenter un domaine potentiel de collaboration renforcée entre les organismes ayant leur siège à Rome, permettant en outre à chacun d'eux d'améliorer la qualité, l'efficacité, l'échelle et l'impact de son travail.

23. La collaboration peut partir des points forts que ces organismes se sont forgés respectivement en matière de renforcement de la résilience dans le cadre de leurs interventions de secours, de redressement et de développement à long terme. Pour que cette collaboration progresse, il faut ensuite que les principales difficultés auxquelles elle peut se heurter soient plus finement analysées et comprises afin qu'on puisse y remédier. Cela suppose:

- de prendre acte des différences dans la couverture géographique, la présence sur le terrain et les moyens opérationnels, y compris au niveau infranational;
- de faire de la diversité des partenaires traditionnels aux niveaux national et local et des points d'ancrage de la participation des pouvoirs publics une occasion favorable de mener des actions complémentaires à différentes échelles;
- de combiner les instruments des organismes ayant leur siège à Rome (assistance alimentaire, assistance technique, dons et prêts), leurs approches stratégiques (secours, redressement, réduction et gestion des risques de catastrophe, développement) et leurs modalités d'intervention en tirant parti de leur diversité pour en maximiser l'impact;
- de parvenir à la synergie en dépit d'un financement imprévisible et limité dans le temps et de différences dans les calendriers de programmation des différents organismes.

24. Les organismes ayant leur siège à Rome entendent analyser l'objet et les moyens du renforcement de leur collaboration pour soutenir la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition en procédant comme indiqué ci-après.

- Aux niveaux mondial et régional, les organismes ayant leur siège à Rome maintiendront leur collaboration existante, en particulier autour des principaux **processus d'élaboration des politiques** à l'échelle régionale et dans le contexte du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), développant un partenariat plus étroit sur les travaux actuels en matière de résilience.
- Ils rechercheront des **occasions de mieux collaborer** au niveau régional comme au niveau des pays, sur la base d'analyses du contexte et des circonstances propres à la zone considérée, ce qui inclut un recensement des obstacles et des défis.
- Un **inventaire initial** des initiatives en cours dans des pays ou des contextes précis, réalisé dans l'idée de faire le point sur les lacunes et les possibilités de collaboration que ces initiatives présentent, leur permettra de rechercher une convergence, de mettre les programmes existants en concordance et d'étudier l'intérêt des parties prenantes nationales pour la conception de programmes visant à renforcer la résilience.
- La collaboration actuelle entre eux étant souvent bilatérale, ils s'efforceront d'établir une synergie et une complémentarité avec la troisième agence, et d'**étendre la couverture de leur action commune** là où le contexte offre aux trois acteurs la possibilité d'œuvrer de front.
- Lors de ses entretiens avec les parties prenantes, chaque organisme préconisera l'intégration des deux autres chaque fois que l'éventualité d'une complémentarité se fera jour.

25. Pour commencer, on a recensé un certain nombre de domaines dans lesquels la collaboration en vue d'un renforcement de la résilience pourrait être améliorée: dialogue sur les politiques; analyse et planification; programmation commune; suivi de l'impact et mesure de la résilience.

3.1 Dialogue sur les politiques

26. Les organismes ayant leur siège à Rome continueront de collaborer à la formulation des politiques et des stratégies nécessaires pour appuyer les plans et programmes visant à renforcer la résilience nationale. Ils s'appuieront pour ce faire sur leurs points forts respectifs afin de développer les capacités institutionnelles à tous les niveaux, y compris par un soutien du dialogue sur les politiques. Cela a déjà été mis en œuvre dans un certain nombre d'initiatives récentes ou en cours relatives à l'élaboration de politiques mondiales ou régionales, ce qui souligne le potentiel de ce domaine:

- *Élaboration du cadre pour l'après 2015.* Les organismes ayant leur siège à Rome ont plaidé pour que l'on intègre systématiquement la question de la résilience ainsi que des approches et des cibles de développement différenciées en fonction du risque (notamment s'agissant des stratégies sectorielles), en tenant compte de la complexité des risques qui menacent l'environnement des ménages ruraux et du secteur agricole⁹.
- *Travaux conjoints en vue d'élaborer un programme d'action pour combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées.* Les organismes ayant leur siège à Rome travaillent ensemble à l'élaboration de ce programme ou cadre d'action sous les auspices du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Fondée sur un socle de principes essentiels, cette initiative multipartite d'élaboration d'une politique mondiale fournira un guide d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des stratégies, politiques, investissements, arrangements institutionnels et actions de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition lors des crises prolongées. Elle confirme l'importance critique d'un renforcement de la résilience dans ces situations.
- *Collaboration.* Au sein du réseau plus vaste des organisations des Nations Unies, les organismes ayant leur siège à Rome ont pris part aux préparatifs de la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (qui s'est tenue à Sendai, au Japon, en mars 2015), à l'issue de laquelle le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) a été adopté pour faire suite au Cadre d'action de Hyogo (2005-2015). La FAO et le PAM ont coopéré pour formuler des apports communs et coordonner leurs contributions au processus de consultation ainsi qu'à la préparation des «sessions de fond» de la conférence intéressant l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.
- *Initiatives concertées dans le domaine de l'élaboration de politiques à l'échelon régional, en mettant nettement l'accent sur la résilience.* Les quatre initiatives suivantes en sont de bons exemples:
 - i) *partenariats avec les pouvoirs publics et les institutions nationales dans le Sahel et la corne de l'Afrique* ainsi qu'avec des organisations intergouvernementales régionales, telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); des partenaires œuvrant au sein de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) et participant à l'initiative de soutien de la résilience dans la corne de l'Afrique (SHARE, Supporting Horn of Africa Resilience) (2012-2020); et ceux constituant l'Alliance mondiale pour l'action en faveur de la résilience aux sécheresses et de la croissance;
 - ii) dans la corne de l'Afrique, soutien du développement et de la mise en œuvre du *Dispositif régional pour la résistance à la sécheresse et la viabilité*, de sa plateforme régionale, et de la formulation et de la mise en pratique de ses documents de programmation par région et par pays;
 - iii) préparation *d'un cadre et d'une stratégie de résilience pour la région Afrique australe* au sein du mécanisme régional du Comité permanent interorganisations, sous la direction du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU), de la FAO et du PAM, avec une participation active de l'UNICEF, d'ONG de premier plan et d'organisations régionales, dont la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC);

⁹ Voir la *Note d'orientation du FIDA pour l'après 2015* consacrée à la résilience: www.ifad.org/pub/post2015/french/4.pdf

- iv) cadre stratégique régional de gestion des risques liés au climat dans le secteur agricole et Alliance régionale pour la résilience dans le ***couloir de la sécheresse d'Amérique centrale***, qui formeront la base d'une programmation coordonnée en matière de résilience entre un grand nombre de partenaires.

3.2 Analyse et planification

27. Soutenir la résilience est une action de longue haleine faisant intervenir des programmes multisectoriels à court, moyen et long termes. Cela implique de disposer d'un ensemble d'outils de planification conçus pour l'analyse et la consultation et couvrant les niveaux national, infranational et local, susceptibles d'éclairer la conception des programmes et permettant d'accumuler les données probantes nécessaires pour dialoguer sur les politiques et élaborer des stratégies par pays en toute connaissance de cause. Chacun des organismes ayant leur siège à Rome possède des outils et des techniques de programmation, de planification et d'analyse spécifiques, qu'il utilise pour éclairer la conception des initiatives de soutien de la résilience et qui ont souvent été développés pour renseigner ses propres programmes.

28. Plutôt que d'imaginer de nouvelles approches communes, qui pourraient ne pas cadrer avec les stratégies par pays des organismes ou dont le rapport coût-efficacité ne serait pas nécessairement bon, l'option proposée ici est de rechercher les relations de complémentarité entre les approches et outils existants, puis d'en faire la base de la synergie entre des programmes concertés de renforcement de la résilience. Parmi les exemples d'outils et de processus techniques et consultatifs actuellement utilisés par les organismes ayant leur siège à Rome pour élaborer ce type de programmes, citons:

- ***la programmation et l'analyse relatives à la résilience effectuées à travers le mécanisme du module mondial de la sécurité alimentaire*** – dans la ligne du Programme de transformation du Comité permanent interorganisations ainsi que des changements apportés à la structure des procédures d'appel globales, la résilience prend actuellement une importance croissante dans les modules de la sécurité alimentaire, l'accent étant mis sur les liens opérationnels entre systèmes de gestion de l'information et sur les outils d'analyse des interventions, la mise en œuvre de celles-ci et leur évaluation;
- ***le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)*** – ce procédé d'analyse combine les approches techniques et celles qui tendent à dégager un consensus entre partenaires sur les niveaux de sécurité alimentaire dans un contexte particulier; l'IPC fournit des informations essentielles pour les interventions à court et moyen termes et l'ajustement des programmes en cours, et constitue une source majeure d'informations pour l'analyse des tendances historiques, une contribution tout aussi essentielle à la programmation à long terme;
- ***l'approche à trois niveaux*** – ce processus de consultation et d'analyse en trois étapes réunit les administrations nationales et locales, les partenaires intersectoriels et les communautés, en vue d'élaborer et de concevoir des stratégies programmatiques renforçant les plans nationaux et les structures de coordination en place. Cette approche comprend les composantes suivantes:
 - i) ***Analyse intégrée du contexte***. Combine les tendances historiques observées à l'échelle nationale dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des crises et facteurs de perturbation, avec une analyse des risques (dégradation des terres, par exemple), afin de renseigner les stratégies de programmation qui reprennent quelques-uns de ces éléments d'analyse.
 - ii) ***Programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence***. Outil participatif favorisant la coordination et le partenariat au niveau infranational, sous la conduite de l'administration locale. Ce processus permet de concevoir, sous l'angle de la saisonnalité et de la parité hommes-femmes, un plan d'activité intégré, pluriannuel et plurisectoriel pour le renforcement de la résilience, et d'en définir les priorités et les cibles.
 - iii) ***Planification communautaire participative***. Activités participatives menées à l'échelle des communautés pour recenser les besoins et adapter les interventions au contexte

local en hiérarchisant les priorités et en veillant à ce que les communautés aient la maîtrise des programmes.

29. Parmi les autres exemples de cas dans lesquels la FAO et le PAM pourraient joindre leurs efforts pour soutenir les analyses régionales et nationales ainsi que les approches de planification, citons le système d'information de référence sur la sécurité alimentaire du Cadre harmonisé du CILSS et le Réseau de prévention et de gestion des crises alimentaires (RPCA) dans le Sahel, l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence, et les missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires.

3.3 Programmation et mise en œuvre communes

30. Au niveau des pays, le travail de chaque organisme pour établir un dialogue avec les parties prenantes nationales s'inscrit dans les politiques, les cadres stratégiques et les procédures opérationnelles qui lui sont propres. Les organismes ayant leur siège à Rome vont devoir étudier comment faire converger au mieux leurs actions respectives et comment se compléter mutuellement.

31. Cela pourrait passer notamment par le recensement des initiatives d'élaboration de politiques et de renforcement des capacités dans le domaine de la résilience ou de l'alerte rapide et de la préparation préalable destinées aux administrations et aux institutions locales, et par des activités sur le terrain menées avec les autorités locales et les communautés. Lorsque la FAO, le FIDA et le PAM mènent des programmes dans le même secteur géographique d'un pays, ces programmes peuvent être mieux coordonnés pour se renforcer mutuellement, sur le plan de la saisonnalité, des moyens d'existence et de la parité hommes-femmes.

32. Dans certains pays, ce type de collaboration a déjà conduit à formuler et mettre en œuvre des interventions communes. Dans certains cas, d'autres partenaires humanitaires et partenaires de développement tels que l'UNICEF y ont été associés. Ces expériences ont montré qu'il était profitable d'investir dans une action conjointe des organismes ayant leur siège à Rome, même dans des contextes et des circonstances difficiles.

33. Exemples:

- Le *prix d'excellence 2014, décerné aux équipes travaillant en République démocratique du Congo*, saluait les initiatives conjointes des organismes ayant leur siège à Rome pour renforcer la résilience de plus de 3 millions de personnes: amélioration de l'analyse, du ciblage et des interventions par le truchement du module de la sécurité alimentaire dans le pays; renforcement des capacités de gestion des organisations d'agriculteurs; amélioration de la compétitivité des ménages; et promotion du dialogue à l'échelle de la communauté¹⁰.
- Le *programme de renforcement de la résilience en Somalie* («D'une approche projet à une approche programme»), initiative conjointe de la FAO, du PAM et de l'UNICEF, entérine le fait qu'une stratégie globale d'amélioration de la résilience des ménages et communautés les plus vulnérables nécessite une collaboration multisectorielle, afin de gérer et d'atténuer les risques. Dans un cadre de résultats commun sur la résilience, les organismes ayant leur siège à Rome se sont accordés autour de trois modules d'application stratégiques: i) une augmentation de la production; ii) des filets de sécurité sociale basés ou non sur des activités productives; et iii) une amélioration de l'accès aux services de base. Plus de 100 plans d'action communautaires ont été élaborés et sont en cours de mise en œuvre.
- En accord avec l'*initiative 3N du Gouvernement nigérien* («les Nigériens nourrissent les Nigériens»), le PAM, la FAO, l'UNICEF et ONU-Femmes œuvrent de concert pour renforcer la résilience dans 35 communes de convergence prioritaires. Un projet FAO-PAM unique mis en place dans des communes sélectionnées se propose: i) d'élargir l'accès des ménages

¹⁰ 10 Voir: [http://operations.ifad.org/documents/654016/3070419/FAO.%20IFAD+and+WFP+-++2014+award+of+excellent+\(English\)/67998237-41a5-473c-96ea-b6e07121e7f0?version=1.2](http://operations.ifad.org/documents/654016/3070419/FAO.%20IFAD+and+WFP+-++2014+award+of+excellent+(English)/67998237-41a5-473c-96ea-b6e07121e7f0?version=1.2)

vulnérables aux avoirs productifs; ii) d'accroître la diversité des apports alimentaires; et iii) d'améliorer la coordination opérationnelle et de renforcer les partenariats.

- Fonctionnant pour la première année avec un secrétariat, hébergé par le FIDA, la **Plateforme, ou Plan d'action, pour la gestion des risques agricoles (PARM)**¹¹ a également démarré ses activités au Niger par des études de faisabilité et un dialogue sur les politiques, qui s'inscrivent dans la phase initiale d'évaluation du risque.
- Au **Kenya**, le partenariat entre les organismes ayant leur siège à Rome à travers le Kenya Climate Resilient Agricultural Livelihoods Programme (KCALP) appuie l'action du gouvernement pour aider les agriculteurs à passer à une agriculture plus orientée sur le marché, afin de réduire leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire par de meilleures pratiques agricoles, une résilience renforcée et une gestion durable des ressources naturelles.
- Le FIDA et le PAM mettent actuellement sur pied un **Système conjoint d'analyse du climat (JCAF)** destiné à améliorer ce type d'analyses, qui permettra aux institutions de déterminer où il est possible de développer une conception de projets, une programmation et des partenariats conjoints dans des pays particuliers. On examinera la possibilité de faire entrer d'autres partenaires dans ce système et de fournir des services d'analyse à un ensemble plus large d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.
- En 2008, le FIDA et le PAM ont mis au point ensemble le **Système de gestion des risques météorologiques**, qui réunit des spécialistes des deux organismes. Ce système appuie la recherche, le renforcement des capacités et les innovations dans le domaine de la gestion des risques pour favoriser le développement agricole et améliorer la résilience aux crises d'origine climatiques. Les petits exploitants des pays en développement sont particulièrement vulnérables aux rigueurs des risques météorologiques. Une assurance abordable pourrait améliorer leur sécurité financière et protéger leurs moyens d'existence. Depuis 2008, une étude qui fait date a examiné 36 dispositifs pilotes d'assurance indicielle, et le Système de gestion des risques météorologiques a testé l'assurance climatique indicielle, un produit corrélé aux conditions météorologiques pour les cultures locales, **en Chine, en Éthiopie et au Sénégal**.
- Les organismes ayant leur siège à Rome collaborent à la mise en œuvre du **Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)**¹² du FIDA de différentes façons. Plusieurs programmes appuyés par l'ASAP ont été préparés par la Division du Centre d'investissement (TCI) de la FAO. En outre, un protocole d'accord et un contrat avec le PAM ont été élaborés en vue de l'instauration d'un Système conjoint d'analyse du climat. Un spécialiste des systèmes d'information géographique (SIG) détaché par le PAM travaille actuellement au FIDA pour soutenir le programme ASAP. Les deux organismes ont accepté d'établir ensemble le profil climatique de plusieurs pays. Au **Kenya**, au niveau du pays, la FAO analyse des projets ASAP à l'aide de l'outil ex-ante bilan carbone (Ex-Act) afin de calculer les gains en émission de carbone auxquels on peut s'attendre.
- Les organismes ayant leur siège à Rome travaillent ensemble à de nouvelles formes de **services financiers ruraux sans exclusive**, afin de dépasser le stade des dispositifs de crédit et d'épargne. Les événements inattendus et les crises touchant les revenus peuvent avoir des effets dévastateurs sur n'importe quel ménage. L'assurance permet d'amortir le choc, mais elle demeure peu accessible aux personnes pauvres dans les pays en développement. En **Éthiopie**, le FIDA et la FAO, conjointement avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), s'emploient à élaborer des produits de microassurance destinés aux individus et aux familles à faible revenu, notamment dans les zones rurales.

¹¹ www.ifad.org/english/parm/resources/factsheet_f.pdf

¹² www.ifad.org/climate/asap/asap_f.pdf

3.4 Suivi de l'impact et mesure de la résilience

34. La fourniture en temps voulu de données et d'informations exactes et utilisables en pratique est une dimension essentielle de la réduction des risques et du soutien de la résilience. Elle permet de s'assurer que les décisions sont prises sur la base de résultats solides, issus d'une analyse approfondie des problèmes propres au contexte et des besoins réels (à l'appui d'un processus décisionnel fondé des travaux de recherche et les connaissances théoriques disponibles). Les organismes ayant leur siège à Rome soutiendront les améliorations des systèmes de suivi existants, participeront aux évaluations et utiliseront les données dans la programmation et le dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires d'exécution.

35. Dans ce contexte, la FAO et le PAM (avec l'UNICEF) ont été parmi les premiers à mesurer la résilience pour éclairer la programmation et évaluer les impacts dans le cadre de leur stratégie conjointe de renforcement de la résilience en Somalie. Cette collaboration a apporté de nouveaux éclaircissements sur la dynamique et les facteurs déterminants de la résilience, et a suscité des approches innovantes de la mesure de résilience, comme l'utilisation de méthodes mixtes. Cette expérience a servi de base à une collaboration à l'échelle de la région sur l'analyse de la résilience, par la création, sous la conduite de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de l'Unité d'analyse de la résilience, qui fournira une analyse robuste susceptible d'étayer la programmation régionale en matière de résilience. Une collaboration similaire est en cours de mise en place dans le Sahel pour appuyer le rôle du CILSS dans l'analyse de la sécurité alimentaire et de la résilience au sein de l'initiative AGIR.

36. En parallèle et en complément de cette action, les organismes ayant leur siège à Rome ont créé un groupe de travail technique, par l'entremise du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire, pour encourager les débats, recenser les défis techniques et rechercher un consensus sur des questions relatives à la mesure et à l'analyse de la sécurité alimentaire et de la résilience, comme l'élaboration des principes de base d'évaluation de cette dernière. Le groupe de travail technique comprend des spécialistes venus d'universités de premier plan, des donateurs importants et des organismes des Nations Unies, dont la FAO, le PAM et le FIDA; il est actuellement considéré comme une référence mondiale majeure sur les questions de mesure et d'analyse de la résilience.

37. Le FIDA a proposé en outre d'utiliser une liste détaillée d'indicateurs de résilience *ex post* et *ex ante* dans la conception des évaluations et dans l'évaluation de l'impact de ses propres activités. Ces indicateurs fourniront les données nécessaires à l'établissement d'un indice de résilience, calculé à partir de la somme des trois principales capacités associées à celle-ci (capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation).

4. Définition de nouveaux domaines de collaboration des organismes ayant leur siège à Rome en matière de résilience

38. Avec ce document, les organismes ayant leur siège à Rome ont entamé un processus de réflexion qui doit aboutir à une vision commune de la façon de renforcer la résilience des personnes pauvres, vivant en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et vulnérables dans le monde.

39. Mi-2014, les dirigeants de la FAO, du FIDA et du PAM se sont mis d'accord pour organiser de concert, en 2015, une manifestation sur le thème du renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le but de cette étape marquante est d'étudier comment ils peuvent améliorer leur collaboration et nouer des partenariats innovants avec des parties prenantes mondiales, régionales et nationales qui œuvrent dans les différents domaines du renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

40. Les organismes ayant leur siège à Rome reconnaissent qu'ils sont encore loin d'avoir fait le tour du potentiel de collaboration et de complémentarité dans le domaine du renforcement de la résilience à différents niveaux, y compris ceux des organismes eux-mêmes. Pour appréhender ce

potentiel plus finement et déterminer les possibilités de collaboration, les trois organismes examineront les outils d'analyse et de planification, les instruments de programmation et les approches qu'ils utilisent; détermineront leurs atouts; et évalueront dans quelle mesure il est possible d'accroître la complémentarité et la synergie. Ils se serviront également de cet examen pour recenser les possibilités d'intensifier le dialogue sur les politiques au niveau des pays et des régions.

41. Partant de là, ils étudieront ensuite les caractéristiques d'un cadre opérationnel par pays qui renforce leur collaboration existante. En fonction du contexte, des possibilités et de la palette des activités appuyées au niveau du pays ou de la région, les organismes ayant leur siège à Rome rechercheront des ouvertures et définiront de nouvelles initiatives pour améliorer l'impact de leur action sur la résilience des ruraux pauvres et vulnérables en tirant parti d'initiatives bilatérales entre eux et de partenariats plus larges avec l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et d'autres.